



## Bulletin d'Inscription

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal / Ville :** .....

**Tél personnel :** ..... **Portable :** .....

**Tél professionnel :** ..... **Fax :** .....

**Adresse email :** .....

**Profession :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse de facturation :**  
.....  
.....

### Ma formation :

Hypnose et Douleur : 800 €TTC

Les bases de l'Hypnose : 800 €TTC

Date de la formation : .....

Praticien Hypnose Humaniste : 2450 €TTC

Date de la formation.....

La participation aux 15 journées est obligatoire.

Perfectionnement : 40€TTC la journée (particuliers) ou 40€HT (entreprises)

Nombre de journées demandées : ..... x 40 € =

### Mon règlement :

Je règle la totalité de la formation à la signature du présent bon d'inscription (encaissé 30 jours avant le début de la formation)

### OU

Je règle en 2 chèques

**En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente HH Academy, et je les accepte (au verso).**

Fait à.....le..... **Signature**

### HH ACADEMY

12, rue de la Néva - 75008 PARIS

SARL au capital de 100€ - RCS PARIS 803 739 408 – NAF 8559A

Tel : 01-40.67.12.11. Fax : 01-40.67.73.50. Mobile : 06-98.32.46.68.

www.hhacademy.fr

**Nous avons besoin de quelques informations qui seront gardées strictement confidentielles et ne sont destinées qu'à HH ACADEMY. Il est important que vous lisiez, remplissiez, signiez et nous retourniez cette partie de votre Bulletin d'Inscription ; c'est un pré-requis afin que nous puissions valider votre inscription. Merci.**

Êtes-vous en bonne santé physique ?	oui	non
Souffrez-vous ou avez-vous souffert de :	oui	non
<i>Asthme, troubles respiratoires</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
<i>Allergie(s) grave(s)</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
<i>Dépression nerveuse</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
<i>Épilepsie</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
<i>Troubles cardiaques</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
Suivez-vous une prescription médicale (médicaments) ?	oui	non
<i>Si oui, merci de détailler sur courrier joint</i>		
Êtes-vous ou avez-vous été récemment suivi en psychothérapie ?	oui	non
Êtes-vous ou avez-vous déjà été suivi pour raisons psychiatriques ?	oui	non
Souffrez-vous d'une incapacité physique ou psychologique qui pourrait vous empêcher de participer pleinement à un programme intensif de formation professionnelle ?	oui	non
Souffrez-vous ou avez-vous déjà souffert de comportements addictifs (drogue, alcool...) ?	oui	non

## DÉCLARATION

Je reconnais que cette formation est à but professionnel seulement et n'est en rien une thérapie, ni individuelle ni de groupe. Plus précisément, je suis conscient que cette formation professionnelle n'a aucun rapport avec un traitement médical ou une aide psychologique et ne s'y substitue en aucun cas. Si je soupçonne ou sais que je souffre d'un quelconque problème d'ordre physique ou psychologique, alors je m'engage à suivre un traitement approprié jusqu'à rémission ou amélioration complète avant d'entamer une formation professionnelle à HH ACADEMY.

En particulier, je reconnais avoir été averti qu'en raison des spécificités psychologiques de l'hypnose et du travail hypnotique, l'accès aux formations de HH ACADEMY est formellement interdit aux personnes à tendances psychotiques, diagnostiquées ou non. HH ACADEMY ne saurait en aucune façon et à aucun moment être tenu responsable d'un épisode psychotique dû à une fragilité psychologique inacceptable dans une formation professionnelle à l'Hypnose.

Je reconnais que les Certifications et les Diplômes en Hypnose de HH ACADEMY ne pourront m'être accordés que sur démonstration de mes compétences techniques, d'une attitude sérieuse, rigoureuse, et de mon respect moral du Code Éthique de HH ACADEMY. J'ai bien compris qu'en cas de difficultés d'apprentissage, le ou les formateurs pourront m'inviter à m'inscrire à nouveau et gratuitement aux niveaux de formation que j'aurais déjà suivis, afin de parfaire ma formation et atteindre ainsi le niveau requis pour les Certification et Diplômes visés.

Je reconnais que cette formation professionnelle n'a pas valeur de « diplôme » ou de « licence » en Psychothérapie.

J'ai conscience de me former à un outil, l'Hypnose, utilisable en Psychothérapie et en Coaching, et non au métier de Psychothérapeute ou de Coach. Il m'appartient de compléter éventuellement ma formation de base si je souhaite utiliser l'Hypnose Humaniste comme professionnel de la Psychothérapie ou du Coaching.

Je reconnais au formateur le choix plein et entier de la manière dont sera délivrée cette formation et le droit d'inviter un ou des invités pour animer l'une quelconque des sections du programme. Je reconnais aussi qu'aucun enregistrement personnel (audio ou vidéo) ne sera autorisé durant la formation. J'autorise HH ACADEMY à utiliser d'éventuelles photos ou enregistrements vidéo des formations où je suis susceptible de figurer (droit à l'image).

Je reconnais que je pourrais être renvoyé de tout ou partie de la formation de HH ACADEMY, sans aucun droit au remboursement, pour fausse déclaration sur ce présent Bulletin d'Inscription, si je venais à manquer à mes engagements d'assiduité en formation, à manquer de respect envers le ou les formateurs et / ou mes co-stagiaires, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques ou psychologiques dont le ou les formateurs sont seuls juges. Je reconnais enfin que, pour des raisons de sécurité, d'éthique et pour le confort du groupe de formation, HH ACADEMY se réserve le droit de refuser sans justification toute demande d'inscription à ses formations professionnelles en Hypnose.

En m'inscrivant en formation à HH ACADEMY, je déclare avoir rempli honnêtement ce Bulletin d'Inscription et je reconnais avoir lu, compris et accepté la présente Déclaration ainsi que les Conditions Générales figurant au verso de ce même Bulletin d'Inscription. Le tout ayant valeur de contrat entre le signataire de cette Déclaration et HH ACADEMY.

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

### HH ACADEMY

12, rue de la Néva - 75008 PARIS

SARL au capital de 100€ - RCS PARIS 803 739 408 – NAF 8559A

Tel : 01-40.67.12.11. Fax : 01-40.67.73.50. Mobile : 06-98.32.46.68.

www.hhacademy.fr

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **1. Contrat**

**1.1/** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations dispensées par HH Academy et excluent l'application de toutes autres dispositions.

**1.2/** Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est formé par la réception par l'organisme de formation du bulletin d'inscription ou de tout autre courrier de commande signé par le stagiaire.

**1.3/** Dans les autres cas, le contrat est réputé formé par la signature de la convention de formation professionnelle, ainsi que par la réception par l'organisme de formation du bulletin d'inscription ou de tout autre courrier de commande signé par l'entreprise.

### **2. Annulations / Reports / Changements**

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral, minorées de 5 % si elles sont reçues au plus tard 30 jours avant le début du stage.

De 29 jours avant le début du stage à la veille du début du stage, pour tous reports ou annulations, l'organisme de formation sera dans l'obligation de facturer 50 % du montant total TTC de la formation.

À compter du premier jour de stage, aucun remboursement ne sera effectué et ainsi, le coût total de la formation sera exigible.

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

### **3. Règlement de la formation**

**3.1/** Le règlement à la charge du stagiaire, de l'entreprise, d'un organisme collecteur ou d'un organisme public ou parapublic, doit obligatoirement intervenir dans sa totalité au plus tard deux semaines avant le début de la formation. Dans le cas contraire, l'organisme de formation se réserve le droit de refuser l'inscription et l'accès à la formation.

**3.2/** Une pénalité de retard au taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur ou les organismes publics ou parapublics dépositaires de budgets de formation (Assedic, Anpe...), le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

### **4. Résiliation – Remplacement**

Tout stage commence est du en totalité même si le participant ne s'est pas présenté.

Tout stage commence est du en totalité quel que soient les motifs des raisons personnelles survenant au cours de la formation du dit participant.

### **5. Obligations du stagiaire**

**5.1/** La formation est organisée au sein de HH Academy. Par conséquent, le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'institut. La transmission du bulletin d'inscription ou de la convention de formation professionnelle dûment paraphé et signé implique l'adhésion complète du stagiaire aux règles de bon fonctionnement de l'organisme de formation.

#### **HH ACADEMY**

12, rue de la Néva - 75008 PARIS

SARL au capital de 100€ - RCS PARIS 803 739 408 – NAF 8559A

Tel : 01-40.67.12.11. Fax : 01-40.67.73.50. Mobile : 06-98.32.46.68.

[www.hhacademy.fr](http://www.hhacademy.fr)

**5.2/** Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation où il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non respect du contrat par le

stagiaire, peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage, et d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge. En outre, le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de présence.

**5.3/** L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'organisme de formation. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile pour tous les agissements préjudiciables au tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'organisme de formation ne puisse être recherché ou inquiété.

**5.4/** HH Academy se réserve le droit d'exclure tout stagiaire de la formation en cas de comportement déviant sur le plan psychologique ou sectaire.

## **6. Moyens pédagogiques et techniques**

En fonction de la formation suivie, l'organisme formateur met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires au stage, à savoir, selon le cas, les moyens audiovisuels, les outils informatiques et autres. Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation et qu'ils doivent être utilisés conformément aux objectifs de formation définis. Ils constituent des outils professionnels de formation liés à l'entreprise formatrice, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles par les stagiaires.

En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.

Compte tenu de l'objet du contrat, il est entendu que l'organisme de formation aura accès et pourra suivre l'ensemble des données auxquelles le stagiaire aura eu accès et/ou qu'il aura stocké ou fait stocker sur quelque support que ce soit, ce sans que le stagiaire puisse lui opposer quelque exception que ce soit.

Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte outre, aux droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux de l'organisme dispensateur de la formation et/ou de nuire au bon fonctionnement dudit organisme.

De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CD-ROM, DVD mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation.

## **7. Dispositions diverses**

Préalablement à toute saisine d'un tribunal, il est convenu, sous réserve que les parties soient commerçantes, qu'elles s'efforcent d'apporter une solution amiable aux difficultés qui seraient susceptibles de survenir dans l'interprétation ou l'exécution du contrat. Faute pour elles d'avoir concilié leurs points de vue, elles soumettront le litige aux seuls tribunaux de PARIS.

### **HH ACADEMY**

12, rue de la Néva - 75008 PARIS

SARL au capital de 100€ - RCS PARIS 803 739 408 – NAF 8559A

Tel : 01-40.67.12.11. Fax : 01-40.67.73.50. Mobile : 06-98.32.46.68.

[www.hhacademy.fr](http://www.hhacademy.fr)